

Le Journal parlementaire d'Éliane Tillieux

Députée wallonne, membre du Parlement de la Communauté française
Wallonie-Bruxelles - Conseillère communale à Namur



10 441 x merci !

Du cœur à l'ouvrage...

Le 7 juin, vous avez été nombreux à m'accorder votre vote et m'élire pour un deuxième mandat au Parlement wallon.

Grâce aux 10 441 voix de préférence récoltées, je réalise le premier score féminin au PS en Wallonie.

A la sortie des urnes, j'ai été heureuse de voir le PS toujours premier parti en Wallonie et en Communauté française et, sur le plan personnel, je me réjouis de voir mon résultat progresser de 28% sur notre arrondissement.

C'est pour moi un réel encouragement et une belle reconnaissance de mon engagement à vos côtés.

Face à cette confiance renouvelée je me suis immédiatement remise au travail.

A votre agenda !

barbecue annuel
12 septembre 2009



Car les défis, pour notre Région, dans nos communes et nos quartiers, sont bien réels ! Et réclament des réponses engagées, rigoureuses et honnêtes de la part de nos élus.

Alors, n'hésitez pas ! Continuez comme vous l'avez toujours fait, à m'interpeller et à me faire part de vos préoccupations...

...pour donner corps à nos idées.

Eliane

Fonction parlementaire

Ces derniers mois, le fonctionnement de notre Assemblée parlementaire a fait couler beaucoup d'encre : absentéisme, missions parlementaires, ... les occasions ont été nombreuses pour critiquer le fonctionnement parlementaire.

Des mesures ont été prises. Quoi qu'on en dise, le travail parlementaire est bien réel, à la Région comme à la Communauté

française. Les efforts doivent être poursuivis afin de rendre nos Assemblées les plus efficaces possible. Les véritables enjeux sont là et des solutions existent.

Voici **7 propositions concrètes pour améliorer et dynamiser le travail parlementaire** :

► **Une meilleure lisibilité du budget** : grâce à une présentation par objectifs de manière à rendre encore plus évaluable la politique du Gouvernement.

► **Suivi de la mise en œuvre des textes adoptés** : création d'une base de données de suivi de l'application des décisions.

► **Suivi des recommandations du Médiateur** : amener le Gouvernement à se prononcer annuellement sur le suivi apporté aux recommandations du Médiateur

► **Simplifier les textes** : créer une filière de travail sur la lisibilité des textes parlementaires ; encore mieux travailler la rédaction ; recourir à l'apport d'une cellule légistique ; former chaque parlementaire en début de législature ; travailler en collaboration avec Easiwal.

► **Mieux étudier l'impact des textes** : établir le rapport coût - bénéfice, préciser les enjeux et leur impact.

► **Une meilleure publicité des débats**

du Parlement : Développer un réel canal de communication avec le grand public via un renforcement des sites Internet et la retransmission des séances via les télévisions communautaires.

► **Lutter contre l'inflation des questions parlementaires et l'encombrement des séances** de travail en procédant notamment à une évaluation de l'application du règlement.



Poursuivons le débat !

La campagne électorale est toujours un moment intense d'échanges multiples sur des sujets de société. Parce que ce débat nourrit nos idées et notre vision d'avenir, je vous propose de poursuivre la réflexion avec la **mise en place d'un réseau d'échanges** autour de thématiques et de projets de société.

Les premiers thèmes que j'envisage d'aborder dès septembre sont : l'action des femmes en politique, la refondation du Parti : l'exemple québécois, services publics : leviers et marges d'action.... Avec, en invités, des orateurs de qualité pour animer ces rencontres.

D'ores et déjà, je vous invite à nous rejoindre ! Faites-nous connaître votre intérêt...

Interview / notre invitée

Anne DEMELENNE Secrétaire générale de la FGTB



En quoi consiste votre tâche ?

La fonction de secrétaire générale est très polyvalente. Pour faire très court,

disons qu'elle s'exerce au sein de la FGTB mais également en dehors de l'organisation. Pour le niveau belge, je pense, entre autres, à ma présence dans des organes tel que le Groupe des 10 -patrons et syndicats- qui négocie entre autre chose les Accords interprofessionnels en vue d'établir les futures conditions de travail et de salaires dans le secteur privé. Je pense aussi à ma représentation au sein de la Confédération européenne des syndicats (CES). L'on sait désormais combien nous devons élargir nos préoccupations syndicales à l'échelon européen: 70% de notre législation en dépend! Ma fonction comprend aussi tout un volet de « gestion interne » très prenant qui demande que je puisse rester en lien avec l'ensemble des centrales et des régionales, a fortiori pour ce qui concerne le Sud du pays puisque je suis aussi présidente de l'Interrégionale wallonne de la FGTB.

Quel bilan tirez-vous de ces 2 années ?

La FGTB est un gros paquebot et chaque changement de cap doit être opéré en s'assurant que tout l'équipage reste à bord et continue à avancer dans la même direction. Cela demande du temps, de la concertation, un respect des règles de démocratie interne. Si je considère que le bilan est globalement positif, il appartiendra bien entendu au prochain Congrès fédéral -de 2010- de juger du travail accompli en regard des missions et mandats qui nous ont été délivrés. Un motif certain de satisfaction a été l'approbation par la base de la FGTB des deux Accords interprofessionnels négociés de dure lutte

avec les employeurs, a fortiori étant donné la crise économique.

Quels sont les défis des prochains mois ?

Ils sont nombreux et de taille! Ce qui mobilise avant tout la FGTB, c'est la volonté de combattre les inégalités sociales au travers d'une meilleure distribution des richesses. Pour ce faire -et étant donné la crise dans laquelle le libéralisme nous a plongés- il importe, dans l'immédiat, d'assurer la protection sociale des travailleurs. Or, celle-ci est mise à mal à cause des aides que l'Etat a dû consentir aux banques. L'Etat doit pourtant être à même de pouvoir jouer son rôle, je pense en particulier au paiement des pensions, des allocations de remplacement, des soins de santé ou, plus largement, au fonctionnement efficace des services publics. Pour la FGTB, il faut aller chercher l'argent où il se trouve et s'attaquer prioritairement à la fraude fiscale, estimée à 30 milliards €. J'insiste pour dire que cette question majeure des recettes de l'Etat, en lien avec la justice fiscale, dépend aussi du niveau européen: si les mesures adoptées ne sont pas harmonisées au niveau de l'Europe, elles seront inefficaces. Pour ce qui concerne le moyen et le long terme, il nous faut un Plan de relance qui prévoie la création d'emplois de qualité dans des filières d'avenir. Cela implique une feuille de route ambitieuse, qui tienne compte à la fois des dimensions sociale, économique et environnementale, tout en laissant le travailleur au centre des préoccupations.



Un poste à responsabilité. Plus difficile pour une femme ?

Je ne le pense pas. Au contraire, c'est un plus car cela permet d'enrichir les points de vue, voire de mettre en avant des priorités auxquelles mes camarades syndicalistes masculins sont moins sensibles. Je pense par exemple à la prise en compte des périodes d'arrêt de travail (crédit temps, temps partiels,...) dans le calcul de la pension et de l'augmentation du salaire minimum interprofessionnel.

23 juin : prestation de serment au Parlement wallon



Me contacter

Eliane Tillieux

Rue de Fernelmont, 153
5020 CHAMPION

Tel **081/25.95.55**
fax 081/25.94.73
eliane@tillieux.be



Agenda

- 9 août : concert de l'orchestre symphonique des jeunes de Montréal (IMEP)
- 14 août : fête de la Miaou à Loyers
- 12 septembre : barbecue d'Eliane
- 13 septembre : jogging de la Ville de Namur
- 16-21 septembre : Fêtes de Wallonie
- 23 septembre : rentrée parlementaire PW
- 27 septembre : fête de la Communauté
- 2-9 octobre : FIFF à Namur
- 14/9, 19/10, 16/11, 14/12 : Conseil communal de Namur

Site Internet

Dès la rentrée, **un nouveau site relooké** pour suivre l'information en direct

<http://www.tillieux.be>

Me rencontrer

Permanences :

Sur rendez-vous uniquement
au **081/25.95.55**

Le lundi (14-16 h)

Maison syndicale André Genot (CGSP),
rue de l'Armée Grouchy, 41 (Namur).

Le samedi matin (10-12h)

chez Yumbo.
Chaussée de Louvain à Bouge.

Le dimanche matin (10-12h)

Premier dimanche du mois
à Eghezée (marché, rue de la gare)